



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 MARS 2023

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 14 mars 2023, à 19h30 à la salle du conseil située au 1111 rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Adoption du calendrier de conservation des archives municipales
- 2.2 Adoption de la politique de conservation des archives municipales
- 2.3 Adoption de la politique de télétravail
- 2.4 Autorisation d'affichage pour un poste de lieutenant au sein du Service de Sécurité Incendie (SSI)
- 2.5 Désignation de l'officier municipal pour l'application de la réglementation en matière de contrôle animalier
- 2.6 Nomination au comité santé-sécurité au travail

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Dépôt de la lettre de démission d'un pompier du Service de Sécurité Incendie (SSI)
- 3.2 Dépôt de la lettre de démission d'un employé du service des Travaux Publics
- 3.3 Embauche d'une adjointe à l'urbanisme et à la réglementation
- 3.4 Embauche d'une recrue pompier

4. COMMUNICATION

5. FINANCES

- 5.1 Dépôt du certificat de disponibilité budgétaire
- 5.2 Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiements (comptes payés et comptes à payer)
- 5.3 Autorisation d'émettre une carte de crédit de la Municipalité attribué au Directeur des opérations

- 5.4 Autorisation au Directeur des opérations de participer au Congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ)
- 5.5 Autorisation de paiement pour des travaux effectués dans le cadre du réaménagement du 859 rue Principale en caserne de pompiers

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Autorisation de modifications au contrat pour le réaménagement du 859 rue Principale en caserne de Pompier
- 6.2 Approbation d'une entente avec un consultant pour le service des Travaux Publics
- 6.3 Octroi d'un contrat pour le rapiéçage manuel et mécanique de l'asphalte
- 6.4 Octroi d'un contrat pour le scellement de fissures sur la chaussée

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Adoption du règlement 429-2023 modifiant le règlement de zonage 220 afin d'autoriser un usage dans la zone industrielle la-1
- 7.2 Adoption du règlement 430-2023 imposant une redevance réglementaire pour contribuer au financement des infrastructures touristiques municipales
- 7.3 Adoption du règlement 431-2023 modifiant le règlement de zonage 220 afin d'ajouter des obligations pour les constructions neuves.
- 7.4 Adoption du règlement 432-2023 sur l'exercice du droit de préemption sur un immeuble sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu
- 7.5 Adoption du deuxième projet de règlement 433-2023 prévoyant une redevance réglementaire sur le développement lors de l'émission de permis pour des constructions neuves afin de contribuer aux infrastructures municipales liées au développement immobilier
- 7.6 Adoption du projet de règlement 434-2023 abrogeant le règlement 388-2016 créant un programme de revitalisation applicable à certains secteurs (congrés de taxes)
- 7.7 Adoption du règlement 435-2023 établissant les tarifs pour divers biens et services fournis par la Municipalité
- 7.8 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 436-2023 relatif à la démolition d'immeubles
- 7.9 Adoption du premier projet de règlement 436-2023 relatif à la démolition d'immeubles
- 7.10 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 437-2023 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage 220 sur les abris tempo

- 7.11 Dépôt du règlement 438-2023 modifiant le règlement de zonage 220 et le règlement de lotissement 221 afin de les rendre conformes au plan de projet de lotissement approuvé pour le "Quartier Rochois"

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

- 8.1 Dépôt du rapport de février sur l'émission des permis.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Dépôt du rapport annuel 2022 des activités du Service de Sécurité Incendie de la Municipalité (SSI)
- 9.2 Approbation du rapport annuel 2022 des activités du Service de Sécurité Incendie de la Municipalité (SSI)
- 9.3 Désignation du coordonateur et son substitut au plan des mesures d'urgence

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Approbation de l'édition 2023 du calendrier du camp de jour de la Municipalité
- 10.2 Approbation des modalités de collaboration entre les différents camp de jour de la MRC Pierre-De Saurel

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance